

Consignes à respecter pour le personnel qui doit effectuer un examen (GASTROSCOPIE, ORL, ETO)

USAGER VERT (froid) : Usager asymptomatique.

Avant l'examen

- Pour les usagers verts hospitalisés ou en externe, les examens seront faits dans leurs locaux respectifs comme à l'habitude.
- ORL : Vérifier auprès de l'ORL si elle peut réaliser l'examen seule ou si elle doit être accompagnée. Si une personne est requise, l'infirmière de chevet de l'usager l'accompagnera. Il est également possible qu'un PAB puisse accompagner l'ORL.
- Le dossier peut être dans la salle comme à l'habitude.

Extérieur de la salle

- Avoir le matériel pour retraiter masques et lunettes de protection (selon la procédure).

Avant l'arrivée de l'usager

- Procéder à l'hygiène des mains avec la solution hydro alcoolisée (SHA).
- Revêtir l'équipement de protection individuelle (ÉPI) :
 - Blouse tissu jaune lavable
 - Masque N95
 - Visière ou lunettes de protection réutilisable
 - Gants

Après l'examen

- Disposer du scope et du matériel comme à l'habitude.
- Enlever les gants, procéder à l'hygiène des mains. L'usager quitte avec le brancardier qui ne portera pas d'ÉPI (comme à l'habitude).

- Procéder au retrait de l'ÉPI :
 - Retirer la blouse puis procéder à l'hygiène des mains (dans la salle).
 - Retirer la protection oculaire (hors de la salle).
 - Visière (jeter après utilisation).
 - Lunettes de protection réutilisable.
 - Procéder à l'hygiène des mains.
 - Retirer délicatement le masque N95 (selon la procédure).
 - Retraiter masque et lunette de protection (selon la procédure).
 - Procéder à l'hygiène des mains avec la solution hydro alcoolisée (SHA).

*** La désinfection peut être effectuée immédiatement (aucun temps d'attente) par le personnel en place.

Désinfecter tout ce qui a été en contact avec l'utilisateur ou tout ce que le personnel a touché après avoir touché à l'utilisateur. ***

- **ORL** : Procéder au nettoyage de la salle et du « high touch » avec l'Oxivir (lingettes ou avec microfibres).

Sources : Institut national de santé publique (INSPQ) (9 avril 2020). COVID-19 : Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins aigus : recommandations intérimaires.
Institut national de santé publique (INSPQ) (13 avril 2020). COVID-19 : Interventions médicales générant des aérosols.